

Prix d'excellence du Musée du Nouveau-Brunswick

“Reconnaître le dévouement et la passion pour le patrimoine néo-brunswickois”

Un prix sera attribué par Fête régionale du patrimoine.

Le comité organisateur de la Fête régionale du patrimoine coordonnera l'attribution de ce prix.

- Le prix peut être attribué pour un projet individuel ou collectif.
- L'élève peut recevoir ce prix une seule fois pendant sa participation aux Fêtes du patrimoine.
- Le lauréat de ce prix peut être également choisi comme délégué pour la Fête provinciale du patrimoine, mais ne peut pas recevoir un autre prix ou une médaille à l'occasion de la Fête régionale.

Critères d'attribution du prix :

- Le thème du projet doit avoir un lien avec le Nouveau-Brunswick (histoire naturelle, culturelle ou artistique).
- Le projet doit illustrer une passion personnelle et un engagement individuel envers le patrimoine néo-brunswickois.
- L'élève doit manifester un degré élevé d'enthousiasme pour le patrimoine du Nouveau-Brunswick.
- L'élève doit faire preuve d'originalité et d'initiative dans l'élaboration de son projet.
- L'élève doit faire preuve d'une grande détermination et de dévouement dans sa recherche sur le sujet.

Le lauréat de ce prix recevra :

- Une plaque commémorative ;
- Un cadeau du musée du Nouveau-Brunswick.

L'école du lauréat recevra un trophée commémoratif (prêté pour une période d'un an).